



PROJET D'ETABLISSEMENT

Blanche de castille
3e - Lycée

Ce projet d'établissement est valable de septembre 2025 à juin 2030 et présente les **mesures mises en place pour l'application du projet éducatif du groupe scolaire** pour le site Blanche de Castille. Ce dernier accueille **les élèves de la troisième aux classes préparatoires**. Nous accompagnons les jeunes vers **l'excellence adaptée à chacun**, dans **la construction progressive de leur projet d'orientation**, soucieux de leur **réussite en tant qu'élèves**, mais surtout de leur **épanouissement en tant que personnes**, à la lumière de nos valeurs servites. Notre établissement est sous contrat d'association avec l'Etat et respecte donc les programmes de l'Education nationale.

Ce projet d'établissement est l'objet d'une évaluation annuelle et peut, par conséquent, connaître des évolutions.

Conformément à notre projet éducatif, le projet d'établissement du site Blanche de Castille se décline en **six axes porteurs qui guident les actions menées** de la troisième jusqu'aux CPGE :

- **Le bien-être** : favoriser l'épanouissement personnel de l'élève.
- **L'évaluation** : préparer aux examens et harmoniser les pratiques évaluatives
- **L'orientation** : accompagner l'élève dans la construction de son projet d'orientation
- **La remédiation** : accompagner et aider l'élève face à ses difficultés
- **L'implication** : favoriser et encourager l'engagement de l'élève au service de l'autre
- **L'international** : ouvrir l'élève au monde qui l'entoure

Le Bien-être de l'élève

Conformément à notre projet éducatif, nous avons le souci de **favoriser et d'encourager le bien-être de nos élèves**. Nous nous efforçons de proposer un cadre bienveillant propice à leur épanouissement personnel, ainsi qu'à leur réussite, en tant qu'élève mais aussi en tant que personne.

1. Un axe transversal

Le souci du bien-être de nos jeunes est un enjeu qui n'est pas circonscrit à des actions spécifiques et ponctuelles, et il ne peut être détaché des visées pédagogiques, didactiques et éducatives. Il doit guider la grande majorité de nos actions et se retrouve donc dans l'ensemble

des objectifs de notre projet d'établissement. **Le bien-être est donc un enjeu transversal qui se décline dans l'ensemble des axes porteurs** qui seront présentés dans ce projet.

Nous favorisons ainsi **l'épanouissement personnel des jeunes** au sein de leur scolarité :

- En proposant des pratiques évaluatives de plus en plus claires et harmonisées (**évaluation**)
- En accompagnant l'élève dans son orientation pour construire son projet (**orientation**)
- En s'efforçant de l'aider davantage face à ses difficultés (**remédiation**)
- En favorisant son engagement au service de l'autre pour donner du sens à ses actions (**implication**)
- En l'ouvrant au monde qui l'entoure (**international**)

2. Une équipe au service de l'élève

Le jeune doit être au centre des préoccupations de l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et éducative. De nombreux adultes référents sont présents au quotidien pour l'aider à s'épanouir en tant qu'élève et en tant que personne :

- **L'équipe de direction** : autour du chef d'établissement et du directeur du site, des directeurs des études par niveau coordonnent le suivi pédagogique de l'élève.
- **L'équipe pédagogique** : elle est représentée par les professeurs principaux, les professeurs disciplinaires et les documentalistes.
- **L'équipe éducative** : autour du conseiller principal d'éducation, des référents de vie scolaire par niveau (RVS) sont en charge du suivi éducatif des élèves. Chaque RVS accompagne la même promotion d'élèves de la 3^{ème} jusqu'à la terminale. Ils ont donc une connaissance fine des jeunes qu'ils encadrent, permettant un accompagnement personnalisé de qualité. A leur côté, des assistants d'éducation sont également présents pour encadrer les élèves au quotidien.
- **L'équipe pastorale** : autour de l'adjoint en pastorale, et accompagnée par un prêtre référent, une équipe d'animateurs en pastorale assure une formation à la fois spirituelle et humaine aux jeunes qu'ils accompagnent.
- **Des référents santé** : parce que l'adolescence est une période sensible propice aux fragilités psychologiques et émotionnelles, il est important de pouvoir accompagner les jeunes dans ces difficultés possibles :
 - **Une permanence d'écoute psychologique** : deux demi-journées par semaine, notre psychologue scolaire assure une permanence d'écoute afin de proposer un accompagnement psychologique aux jeunes qui en ressentent le besoin, et les guider le cas échéant vers une prise en charge plus importante.
 - **Un point écoute-santé** : notre infirmière scolaire est également présente sur site deux demi-journées par semaine afin de répondre aux questionnements de nos jeunes sur leur santé et les conseiller, ou les sensibiliser à certains enjeux, notamment dans le cadre de l'EVARS.

3. L'EVARS

Le bien-être des jeunes tient essentiellement à la qualité des relations qu'ils entretiennent entre eux. Nous appliquons ainsi le **programme d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVARS)** de l'éducation nationale, paru en février 2025.

Voici certaines actions mises en place, en cohérence avec ce programme :

- Des temps d'échange et de réflexion sur la relation à l'autre lors des séances de formation humaine et culture des religions, avec l'équipe pastorale.

- Des temps d'information, de prévention et de sensibilisation en JDDP, notamment autour de la notion de consentement en 2^{nde}, avec l'intervention de partenaires extérieurs (ex : CRIPS Île de France).
- Des « points écoute-santé » et des temps de sensibilisation avec l'infirmière scolaire.
- Des rendez-vous d'éducation, lorsque nous sommes confrontés à certaines difficultés dans la relation à l'autre chez les élèves, afin de rencontrer certains jeunes, et leurs parents le cas échéant, et échanger avec eux sur les problématiques rencontrées.
- Les cours dispensés par les enseignants, dans de nombreuses disciplines et dans le cadre des programmes de l'éducation nationale, sont parfois l'occasion également de travailler sur des thématiques en lien avec la vie affective, relationnelle et sexuelle.

4. Pour favoriser le vivre-ensemble

Certaines spécificités de notre règlement intérieur ont pour but de favoriser le vivre-ensemble au sein de l'établissement.

A- Un dress code

Parce qu'il existe une **tenue adaptée à chaque temps de la vie sociale** et parce que la valeur d'un individu ne se mesure pas aux prix des vêtements qu'il porte, **les élèves doivent respecter un code vestimentaire**. Il permet de **lutter contre le règne des apparences** et de **renforcer le sentiment d'appartenance** au groupe scolaire.

Tous les jours, les élèves de 3^{ème} et 2^{nde} doivent porter un haut servite parmi plusieurs modèles proposés. Les 1ères et terminales doivent le porter deux jours par semaine, le mardi et le jeudi.

Les élèves de CPGE ont quant à eux « la journée professionnelle » le jeudi et s'habillent en conséquence.

B- Un usage raisonné du téléphone portable

Le bien-être et l'épanouissement de l'élève passent également par une certaine vigilance quant à l'usage des écrans et des réseaux sociaux. Nous prônons ainsi un **usage raisonné des téléphones**.

En 3^{ème}, afin de lutter contre les dangers inhérents aux écrans et aux réseaux sociaux, **le smartphone est totalement interdit**. Nous fournissons à chaque élève un modèle de **téléphone sans appareil photo ni utilisation possible d'internet**.

Au lycée, dans une démarche d'adaptation progressive des lycéens au monde qui les entoure, **le téléphone portable est autorisé, mais son usage est très limité** : les élèves de 2nde et de 1^{ère} ne peuvent pas utiliser leur téléphone à l'intérieur des bâtiments, excepté le foyer des lycéens. A la rentrée 2026, cette règle s'appliquera à l'ensemble des lycéens. Cet usage limité permet de **privilégier la communication directe et les échanges humains**.

C- Les journées de découverte et de développement personnel (JDDP)

Dans le souci de l'éducation intégrale du jeune, nous organisons des journées banalisées, dédiées à la découverte et au développement personnel. Ces JDDP ont les objectifs suivants :

- Proposer à nos élèves des **temps de sensibilisation et d'échanges, pour s'ouvrir au monde et à ses enjeux, et s'ouvrir aux autres**.

- Proposer des **temps de cohésion** autour d'activités visant à renforcer les liens et favoriser le vivre ensemble.
- Proposer des **activités autour de 5 parcours adaptés** par niveaux de classe : **Citoyen, Avenir, Art et Culture, Santé, Pastoral.**

Ces activités sont réparties sur plusieurs journées dans l'année (trois JDDP en 3ème, deux au lycée).

D- Des espaces de convivialité et de spiritualité

• Le foyer des lycéens

Les espaces sont pensés pour offrir aux élèves un cadre de travail de qualité. Mais il est important aussi de leur proposer **un lieu de convivialité où ils peuvent se retrouver en dehors des cours**. Les élèves de la 2^{nde} à la terminale ont ainsi accès à un espace de détente qui leur est dédié, le foyer des lycéens.

• La chapelle

Il est important de pouvoir proposer à nos jeunes **un lieu spécifique consacré à la spiritualité**. La chapelle est ainsi un espace dédié à l'intériorité, à la prière et aux temps spirituels partagés (séances de formation humaine et de culture des religions, cérémonies, « temps pour Dieu », « jeudis pasto »)

E- Des temps festifs de cohésion

Pour favoriser l'intégration de chacun et le vivre-ensemble, nous proposons aux élèves des temps de cohésion et de fête, dont voici certains exemples :

- **Journées d'intégration** : en 2^{nde}, journée autour des valeurs sportives pour renforcer la cohésion à l'entrée au lycée. En CPGE, sortie en 1^{ère} année pour créer du lien entre étudiants et enseignants au début du cycle des études supérieures.
- **Festivités à l'occasion de certains temps liturgiques** : festivités de Noël (décorations, rencontres avec les maternelles et les primaires, journée rouge, journée pull de Noël, repas de Noël...), Carnaval pour mardi gras...
- **Bal du lycée** proposé aux 1ères et Tales
- **Festivités pour marquer la fin des études secondaires en Terminale** : Voyage de promo, dernier jour de cours avec défilé déguisé et soirée de fin d'année, cérémonie de remise des diplômes du baccalauréat.

L'évaluation

Avec l'importance des examens de fin de 3^{ème} et de fin de lycée, **l'évaluation est bien entendu au cœur de nos pratiques**. Evaluer, c'est déterminer la valeur des productions de nos élèves et **elle participe ainsi à notre visée d'excellence adaptée à chacun et à la recherche de leur réussite**, objectifs importants de notre projet éducatif. L'évaluation est donc un enjeu majeur permettant aux élèves d'identifier leur niveau d'acquisition des compétences travaillées afin de **se préparer aux examens, aux études supérieures ou aux concours d'entrée des grandes écoles**. Les équipes disciplinaires veillent ainsi à proposer une progression cohérente des

évaluations selon les niveaux et à harmoniser leurs pratiques évaluatives afin de favoriser la transparence et l'équité pour tous les élèves.

1. Un projet d'évaluation au lycée

Le projet d'évaluation du lycée Blanche de Castille, en annexe du projet d'établissement, est mis en place **de la 2^{nde} à la terminale** afin de proposer un cadre garantissant ces principes de **transparence, d'équité et d'exigence** dans l'évaluation des élèves.

Dans un **objectif d'harmonisation des pratiques évaluatives**, ce projet définit les types et modalités d'évaluation, en garantissant notamment un nombre minimum d'évaluations par période, en précisant leur pondération dans la moyenne, ainsi que les délais de correction. Il indique également les dispositifs mis en place en cas de fraude, d'absence ou de stratégie d'évitement.

Cet objectif d'harmonisation de l'évaluation est un enjeu auquel nous sommes donc vigilants et que nous souhaitons même développer encore davantage.

2. Un entraînement régulier pour se préparer aux examens ou aux concours

En 3^{ème} : préparation à l'examen du DNB avec deux épreuves blanches écrites et un accompagnement à l'oral du DNB (dont un oral d'entraînement)

En 2^{nde} : préparation aux conditions d'examen par des DST de 2h hebdomadaires d'octobre à avril, ainsi que des épreuves communes au 3^{ème} trimestre pour aider au choix des spécialités de 1^{ère}.

En 1^{ère} : préparation aux épreuves anticipées avec trois épreuves blanches écrites et deux oraux blancs de français. Des épreuves communes de spécialités sont également mises en place pour préparer aux modalités de l'examen du bac et aider au choix des spécialités à maintenir en terminale.

En Terminale : préparation aux épreuves finales du baccalauréat avec trois bacs blancs écrits en philosophie et spécialités. Un oral blanc et des séances d'AP grand oral incluses dans l'emploi du temps permettent un entraînement renforcé à l'épreuve du grand oral.

En CPGE ECG : des DST hebdomadaires, des khôlles régulières, deux concours blancs et deux entretiens de personnalité permettent de préparer les étudiants aux concours d'entrée des grandes écoles de commerce.

3. Les Conseils de classe et le suivi des acquis des élèves

Pour un suivi des élèves qui soit davantage en cohérence avec les procédures d'orientation du lycée, **les niveaux de seconde et de première sont organisés en semestres**.

Les équipes pédagogiques se réunissent en janvier et en juin pour deux **conseils de classe semestriels**. A l'issue du 1^{er} conseil de classe, le bulletin du 1^{er} semestre est remis à chaque famille par un membre de l'équipe pédagogique afin de faire le point sur les résultats et leur cohérence avec le projet d'orientation.

Des **conseils de mi-semestre** ont lieu en novembre et en mars avec le professeur principal et la direction afin de permettre des points d'étape réguliers sur l'évolution des acquis des élèves, de mettre en place des remédiations le cas échéant et de rencontrer ensuite si nécessaire certains élèves et certaines familles.

En terminale, des conseils trimestriels sont maintenus pour une meilleure adéquation avec la procédure Parcoursup.

L'orientation

L'accompagnement de chacun est au cœur de notre projet éducatif. A ce titre, il est important **d'accompagner nos élèves dans leur parcours d'orientation** et de les guider vers la voie qui semble la plus adaptée pour eux.

1. Un projet d'orientation

Un projet spécifique d'orientation, présenté en annexe au projet d'établissement, est mis en place de la 3^{ème} à la terminale afin **d'aider l'élève dans la construction progressive de son orientation**.

Ce projet d'orientation s'articule autour de **trois objectifs** :

- **Mieux se connaître soi-même** : sa personnalité, ses goûts, ses compétences, son profil d'apprenant
- **Mieux connaître les voies de formation** :
 - En informant sur les filières professionnelles, technologiques, post-bac, sur les spécialités au lycée et la procédure Parcoursup
 - En rencontrant des étudiants ou des professionnels de l'orientation.
- **Mieux connaître les métiers et les secteurs professionnels**

Ce projet définit **une progression annualisée de l'accompagnement à l'orientation**, de la 3^{ème} à la terminale :

- Progression des séances de vie de classe
- Progression dans les temps de rencontre et d'information proposés
- Progression dans le suivi plus individuel de l'élève

2. Préparation complémentaire à certaines études supérieures exigeantes

Des formations complémentaires sont **proposées aux élèves de 1^{ère} et terminale voulant se diriger vers certaines études supérieures exigeantes**. Elles permettent une préparation en amont favorisant à la fois **la réussite au sein de ces formations** et **le discernement** pour savoir si elles sont adaptées au profil des élèves qui l'envisagent.

A - Prépa Pôle sup.

La prépa Pôle sup est une formation complémentaire en **deux années, à partir de la 1^{ère}**, destinée aux élèves qui souhaitent se préparer à certaines filières exigeantes comme les **Instituts d'études politiques (IEP)** ou les **classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)**. Les cours ont lieu sur la première semaine des vacances d'octobre, de février et d'avril ainsi que sur la première et la dernière semaine des vacances d'été.

B - Prépa Médecine

La Prépa Médecine est une formation complémentaire proposée aux **élèves de terminale qui se destinent aux études de santé (PASS, LAS, LSPS)**, afin de se préparer à l'exigence de ces formations et savoir si ces études leur correspondent. Les cours ont lieu le samedi matin ainsi que sur la première semaine des vacances d'octobre et d'avril.

La remédiation

Accompagner chacun de nos élèves vers la réussite et vers la voie qui leur semble adaptée implique aussi d'être attentif à leurs difficultés. Conformément à nos valeurs de service et de compassion, nous mettons en place **un dispositif d'aide et de remédiation de la 3^{ème} jusqu'aux classes préparatoires**, afin d'aider à l'entrée au lycée, à la préparation aux examens ou aux concours, ainsi qu'à l'entrée dans les études supérieures.

1. Des séances d'accompagnement personnalisé ou de soutien pour les plus fragiles

- **En 3^{ème}**, deux **séances d'accompagnement personnalisé hebdomadaires** sont proposées à des groupes d'élèves rencontrant plus de difficultés en **mathématiques et/ou en français**. Elles permettent de renforcer certains acquis encore fragiles et de consolider les méthodes en vue du DNB et de l'entrée au lycée.
- **En 2^{nde}**, toutes les classes bénéficient d'une **séance supplémentaire par quinzaine en français et en mathématiques** afin d'aider à l'acquisition des compétences nécessaires au lycée dans ces disciplines. Par ailleurs, une **séance d'accompagnement personnalisé est inscrite dans l'emploi du temps** des élèves (sauf les élèves du parcours international qui bénéficient déjà de séances de langue complémentaires dans leur emploi du temps). Ces séances d'aide, en groupes restreints, ont trois objectifs : consolider les méthodes à l'entrée du lycée, accompagner à l'orientation et remédier à des difficultés en français. Enfin, des **séances de soutien supplémentaires** sont également régulièrement mises en place d'octobre à avril, selon les disponibilités des professeurs, et en mathématiques essentiellement, afin d'aider les élèves les plus fragiles.
- **En 1^{ère}**, toutes les classes bénéficient d'une **séance supplémentaire par quinzaine en français** afin d'aider à la préparation des épreuves anticipées du baccalauréat.

- **En Terminale**, une **séance d'AP grand oral** est inscrite dans l'emploi du temps de tous les élèves. Elle permet, en groupes restreints, de les accompagner dans la préparation de l'examen du grand oral en travaillant notamment sur la posture oratoire et le langage non verbal. Par ailleurs, des **séances de soutien supplémentaires** sont également régulièrement mises en place pour les plus fragiles en **mathématiques**, où se concentrent davantage de difficultés.
- **En CPGE ECG**, des séances **d'accompagnement personnalisé méthodologie** sont intégrées dans les emplois du temps.

2. Des stages de consolidation

Sur les **vacances d'octobre, de février et d'avril**, des **stages complémentaires de consolidation**, variables selon les niveaux et les matières, sont proposés aux élèves qui le souhaitent.

En fin d'année en 2^{nde}, après la fin des cours, **un stage de consolidation en mathématiques** est également proposé afin de mieux préparer les élèves qui envisagent la spécialité mathématiques en 1^{ère}.

3. Un accompagnement plus individualisé

Certains dispositifs permettent des temps d'accompagnement plus individuels :

- **Suivi plus personnalisé en terminale grâce à un professeur référent** qui encadre un groupe d'élèves restreint.
- **Atelier d'accompagnement à l'orientation** assuré par la professeure documentaliste permettant d'aider les élèves les plus hésitants dans leurs choix d'orientation.
- **Tutorat entre élèves** : certains élèves de lycée sont mis en lien avec un élève de 3^{ème}, 2^{nde} ou 1^{re} rencontrant des difficultés afin de l'encadrer et lui apporter de l'aide. Cet accompagnement peut se faire dans le cadre du projet solidaire au lycée. En CPGE, un système de tutorat entre pairs est également mis en place.

4. L'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers

Notre mission d'accompagnement de chacun implique **la prise en charge et le suivi des élèves avec des profils divers, dont les élèves à besoins éducatifs particuliers**, à travers un certain nombre de dispositifs :

- Mise en place d'un **PPRE** (plan particulier de réussite éducative)
- Mise en place d'un **PAP** (plan d'accompagnement personnalisé)
- Mise en place d'un **PPS** (projet personnalisé de scolarisation)
- Mise en place d'un **PAI** (projet d'accueil individualisé)

Les élèves à besoins particuliers font l'objet de rencontres avec l'équipe pédagogique et la famille pour la mise en place de dispositifs d'accompagnement individualisé.

Les aménagements sont communiqués à l'équipe pédagogique pour veiller à la mise en place et leur application, dans la limite de ce qu'il est possible de faire en classe.

En fonction, des réunions éducatives avec l'équipe pédagogique et la MDPH peuvent être organisées au sein de l'établissement.

L'implication

L'engagement et l'implication de nos jeunes, tant au sein de l'établissement qu'en dehors, sont des enjeux fondamentaux de notre projet éducatif. Conformément à nos valeurs servites, **nous encourageons et favorisons l'engagement de nos élèves au service de l'autre**. Cela participe à l'éducation intégrale que nous souhaitons leur donner.

1. Le projet pastoral au lycée : au cœur de la dimension solidaire et de l'engagement de nos élèves

Autour de l'adjoint en pastorale, l'équipe pastorale propose aux élèves de **nombreux temps où peut se vivre la spiritualité**, qu'il s'agisse des **séances de formation humaine et de culture des religions** inscrites dans les emplois du temps, ou, pour ceux qui le souhaitent, des **temps de rassemblement** dans le cadre de **l'Aumônerie** proposée aux élèves qui veulent s'impliquer davantage dans la foi chrétienne (notamment à travers les « temps pour Dieu » qui sont l'occasion de prendre un temps pour se poser et se connecter à l'essentiel, les « jeudis pasto » qui rassemblent des lycéens en fin de journée deux fois par mois, les pèlerinages, comme le Frat par exemple, ou bien la préparation au sacrement de la Confirmation).

Le projet solidaire des élèves est **au cœur de la pastorale au lycée** : si jusqu'en troisième l'objectif des séances de pastorale est davantage centré autour de la découverte de la culture des religions et des valeurs servites, l'enjeu essentiel de la pastorale au lycée est aussi **de faire réfléchir les élèves autour de ces valeurs et de leur faire ressentir la nécessité de se mettre en action au service de l'autre**.

L'équipe pastorale a ainsi à cœur d'accompagner et d'aider chaque jeune dans la recherche et la réalisation de son propre projet solidaire, que ce soit au sein des séances de formation humaine et de culture des religions ou dans des échanges plus informels.

Dans cette démarche d'ouverture à l'autre, **le dialogue interreligieux** est également un **enjeu majeur** du projet pastoral.

Tout au long de l'année, les élèves sont invités à participer et s'impliquer dans des **actions de solidarité** : bols de riz, collectes...

2. Le projet solidaire au lycée

Chaque élève doit mener **une action solidaire bénévole au cours de sa scolarité au lycée**. Toute initiative d'aide et de service à l'autre entre dans le cadre de ce projet, qui peut se faire notamment en faveur d'une association. Cette action peut se faire seul ou à plusieurs, en fonction de ses envies et de ses centres d'intérêt.

Pour mener cette action, il est demandé aux élèves de consacrer **une quarantaine d'heures au service des autres, de la 2^{nde} jusqu'à la terminale** (l'équivalent d'environ 10 demi-journées, soit une semaine de leur temps scolaire sur les années lycée).

Lors d'un **forum solidaire** en novembre, de nombreuses associations caritatives viennent à la rencontre de nos jeunes afin de les aider à trouver l'action dans laquelle ils ont envie de s'investir. Les élèves doivent se positionner en janvier de l'année de 2^{nde} pour indiquer le choix de leur action.

Des points d'étape réguliers sont faits avec l'équipe pastorale ou un professeur référent choisi par l'élève afin de suivre l'avancée du projet.

Pour finaliser ce projet, **en terminale, les élèves ont la possibilité de passer un oral solidaire** devant des adultes de l'établissement afin de présenter le projet mené et témoigner de l'expérience humaine qu'ils ont vécue pendant ces années.

Les compétences nécessaires pour mener ce type de projet sont aussi des atouts pour leurs études. Elles sont d'ailleurs souvent soulignées dans les attendus des filières de l'enseignement supérieur. Ainsi, lorsque les élèves présentent leur oral solidaire, nous valorisons l'aboutissement de leur engagement sur leur fiche Avenir sur Parcoursup.

3. Le CVL et les actions lycéennes

Le **Conseil de vie lycéenne** est une instance constituée d'**élus lycéens** et de **délégués** de classe de 3^{ème} et du lycée.

Le CVL a pour **but d'associer les lycéens au fonctionnement et aux décisions** de leur lycée, de leur donner plus de **responsabilités**, de créer un **espace de dialogue**, de faire émerger des **idées, des initiatives**, pour mener des **projets pour le lycée**.

A travers le CVL, de nombreuses **actions solidaires** sont ainsi menées toute l'année au lycée.

L'international

Ouvrir l'élève au monde qui l'entoure est un axe majeur de notre projet éducatif. A ce titre, la dimension internationale a une place importante dans les actions menées sur Blanche de Castille.

1. Le Parcours international en 3^{ème} et en 2^{nde}

De la 3^{ème} à la seconde, les élèves inscrits **poursuivent leur parcours international entamé depuis la 5^{ème}**, notamment pour se perfectionner en anglais. Sur candidature, certains élèves peuvent intégrer ce parcours à partir de l'année de seconde.

Voici les **modalités du parcours** :

- Une **heure d'anglais supplémentaire** par semaine en demi-groupe, dont une séance tous les 15 jours avec un enseignant anglophone.
- Une séance en demi-groupe tous les 15 jours de **discipline non linguistique enseignée en anglais** (ex : Histoire-géographie, sciences) avec un professeur anglophone.
- En 3^{ème}, une heure **d'initiation à une LV3** (chinois, japonais, arabe ou russe) ou une heure **d'initiation à la géopolitique**.

- Un **séjour d'un ou deux mois au Canada**, sur notre campus au Québec en seconde.
- Passage de la **certification de niveau B2** à l'issue du parcours en fin de 2^{nde}.

2. Le séjour au Canada dans le cadre du parcours international

En seconde, les élèves du parcours international participent à une expérience immersive en internat lors d'un **séjour d'un ou deux mois, au choix, sur notre campus Massawippi à Ayer's Cliff au Québec**.

Ce projet répond à **cinq objectifs** à la fois pédagogiques, éducatifs, spirituels, culturels et humains :

- **Vivre ensemble**, dans un esprit de cohésion
- **Apprendre et parler l'anglais** dans la vie quotidienne
- Pratiquer régulièrement une **activité sportive**
- Vivre en immersion dans la **culture québécoise et la francophonie**
- Gagner en **autonomie** et en **indépendance**
- Vivre au cœur de la **nature** et retrouver la **simplicité**

Les élèves sont encadrés en permanence par des **éducateurs et enseignants anglophones**. Ils suivent 25h de cours par semaine sur le campus, dont **20h de cours pratiqués exclusivement en anglais** : *English, History, Geography, Mathematics, Sciences, Sports, Economy, Literature*. Les méthodes enseignées sont en cohérence avec celles du niveau 2^{nde}. Les contenus pédagogiques quant à eux sont différents et davantage orientés autour de la découverte de la culture canadienne et nord-américaine.

Au cours de leur séjour, ils découvrent notamment les villes de l'Estrie et deux métropoles canadiennes : Montréal et Québec. Lors du séjour de deux mois, les élèves participent également à un road-trip en Ontario (Ottawa, Toronto, Chutes du Niagara).

A partir de la rentrée 2026, les deux séjours d'un et deux mois auront lieu en fin d'année scolaire :

- De mi-avril à mi-juin pour le séjour de deux mois.
- De mi-mai à mi-juin pour le séjour d'un mois.

4. Pour un perfectionnement des compétences linguistiques et un enrichissement culturel

Hormis le parcours international, des dispositifs sont mis en place pour ouvrir nos élèves au monde qui les entoure, pour les aider à se perfectionner en langue et s'enrichir culturellement :

- **Certification Oxford niveau B2** proposée aux terminales qui le souhaitent et **Certification Cambridge** pour les terminales de spécialité LLCE Anglais, en lien avec la Maison des examens
- Ouverture internationale par **l'utilisation des outils eTwinning** (l'établissement a obtenu le label eTwinning)
- **Des séjours ou échanges proposés**, selon les années, en dehors des classes internationales : Ex : *Voyage en Allemagne pour les germanistes en 3^{ème} ou 2^{nde} / Voyage à Florence pour les italienistes en 1^{ère} / Summer camp sur notre campus au Canada en fin d'année de 2^{nde} et de 1^{ère}*

